

Direction Générale des Services

DECISION PORTANT NOMINATION

Le Président de l'université de Lorraine

- VU le code de l'éducation, notamment les articles D714-41 et s. ;
 - VU le décret n°2011-1169 du 22 septembre 2011 modifié portant création de l'université de Lorraine ;
 - VU le règlement intérieur de l'université de Lorraine en date du 4 juin 2019, notamment les articles 7.5.1 et 7.5.3 du titre I ;
 - VU le procès-verbal de proclamation des résultats du scrutin relatif à l'élection du président de l'université de Lorraine en date du 23 mai 2017 ;
 - VU la décision du 1^{er} juillet 2019 portant nomination de M. Stéphane VUILLIEN aux fonctions de Directeur du service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) de l'université de Lorraine ;
- Sur proposition du directeur du SUAPS en date du 4 juillet 2019 ;

DECIDEARTICLE 1

Mme Sophie PIERRON, professeur d'éducation physique et sportive en fonction dans le service, est nommée en qualité de Directrice adjointe du service universitaire des activités physiques et sportives rattachée au site de Nancy.

ARTICLE 2

M Olivier COTIN, professeur d'éducation physique et sportive en fonction dans le service, est nommé en qualité de Directeur adjoint du service universitaire des activités physiques et sportives rattaché au site de Metz.

ARTICLE 3

La présente décision prend effet à compter de la date de sa signature.
Elle prend fin avec le mandat du Directeur du SUAPS.

ARTICLE 4

Le Directeur Général des Services de l'Université de Lorraine est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nancy, le 5 juillet 2019



Pierre MUTZENHARDT

Affichée le : 08 JUL. 2019

Transmise au Recteur Chancelier le : 08 JUL. 2019